Les professeur.e.s de Lettres et de Philosophie participant à la commission d'entente pour la correction de l'EDS HLP, ont voté à la grande majorité le 24 mars au centre d'Orthez, la motion suivante :

Ils dénoncent

Des épreuves en mars qui réduisent d'un tiers le temps d'apprentissage et d'acquisition des savoirs et des savoir-faire.

Des programmes encyclopédiques qui contraignent les élèves à du bachotage sur deux trimestres ne leur permettant pas une véritable appropriation des contenus.

Un mois de mars où les élèves doivent à la fois finaliser leurs vœux dans Parcoursup, tout en révisant pour leurs épreuves de spécialité, sans allègement de leur emploi du temps.

Un mois de mars qui perturbe fortement l'organisation de l'ensemble des lycées et nuit à la continuité des apprentissages de la seconde à la terminale, durant trois semaines et entraîne un fort risque de démobilisation des élèves.

Des multiples combinaisons de spécialités, entraînant une rupture d'égalité entre les candidat.es, qui ne sont pas évalué.es sur les mêmes sujets.

Des notes dévoilées aux candidats dès le mois d'Avril dont les conséquences seront doubles : créer une nouvelle pression des élèves et de leurs familles envers les professeur.es et /ou accentuer la démotivation des élèves de terminale durant le troisième trimestre.

Enfin, celle-ci risque de compromettre le niveau attendu des étudiants à l'entrée du supérieur.

En ce qui concerne HLP :
Il nous est vivement recommandé de procéder à une évaluation positive et bienveillante, compte tenu notamment du fait que la spécialité HLP a obtenu une moyenne nationale de 11,5 l'an passé, la plus basse de toutes les spécialités. Notre but n'est évidemment pas de noter avec sévérité les élèves, nous souhaitons valoriser leurs compétences, mais cette injonction implicite à faire remonter la moyenne nationale est le reflet des dysfonctionnements de la réforme Blanquer dont l'objectif comptable et non pédagogique, est de mettre en concurrence les élèves sur la plateforme Parcoursup et ainsi les différentes spécialités.
La nouveauté des commissions d'entente et d'harmonisation selon laquelle les professeur.e.s de Lettres et de Philosophie doivent appréhender la copie de manière globale, en lisant ses deux parties correspondant aux deux matières, pose question : les compétences des uns et des autres ne sont pas similaires et interchangeables, et l'on peut se demander si le but n'est pas d'instaurer progressivement une bivalence du professeur ou de la professeure, que l'on estimerait alors capable d'enseigner et d'évaluer au même titre les deux disciplines.

La difficulté des sujets que nous constatons de nouveau cette année, l'inéquité du principe même de double sujet, les épreuves au mois de mars qui obligent les enseignants à terminer en toute hâte un programme très vaste en ne laissant pas le temps aux élèves de prendre du recul sur les notions sont autant d'éléments qui mettent en difficulté les élèves et ruinent toute démarche didactique. Notre bienveillance et celle de l'institution devraient commencer par garantir à nos élèves des conditions sereines et équitables d'apprentissage et d'examen.